

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 5 AVRIL 1843.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. MAERTENS, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Jean-Guillaume Lefarth.

MESSIEURS ,

Par pétition du 20 novembre 1839, le sieur Jean-Guillaume Lefarth, né à Medebach (Westphalie), le 25 février 1798, sollicite la naturalisation ordinaire.

Le pétitionnaire est sergent des grenadiers au 2^{me} régiment de ligne en garnison à Mons, et se trouve au service de la Belgique depuis le 29 avril 1831. Sa conduite et sa manière de servir sont bonnes.

Le Rapporteur,

J. MAERTENS.

Le Président,

F. DU BUS, AÎNÉ.
